CHARTE DE BONNE CONDUITE ENTRE PROFESSIONNELS DU LIVRE ET INSTITUTIONS LOCALES

Défendre la bibliodiversité et travailler sur la base de relations de confiance

Préambule

La présente charte est proposée par trois associations internationales de libraires et éditeurs, respectivement l'Association internationale des libraires francophones (AILF) réunissant 18 libraires couvrant 13 pays; l'Alliance internationale des éditeurs indépendants et Afrilivres, comptant plus de 50 maisons d'édition de plus de 15 pays en Afrique subsaharienne.

Cette charte s'adresse aux acteurs publics locaux relevant de l'action culturelle et éducative et susceptibles de passer des commandes de livres dans le cadre d'appels d'offres ou de commandes institutionnelles.
L'objet de cette charte est de poser les conditions équitables d'accès à ces marchés et commandes publiques pour les professionnels locaux, représentés ici par des éditeurs et libraires.

Une démarche portée dans un premier temps par les libraires et éditeurs

En tant qu'artisans de la *bibliodiversité*, libraires et éditeurs jouent un rôle indispensable dans la publication et la diffusion des œuvres d'auteurs de leurs pays/régions ; dans la promotion de cette production éditoriale locale, qu'elle soit publiée en langue française et/ou en langues nationales. Les libraires et éditeurs partagent le souci de rendre accessible autant que possible le livre aux lecteurs, grâce à une pratique de prix adaptés au pouvoir d'achat local. Ainsi, et par le biais de la charte interprofessionnelle ces derniers s'engagent à travailler à la généralisation de ces bonnes pratiques.

De l'importance de formaliser les relations entre ces professionnels du livre et les institutionnels locaux

Il est important de pouvoir définir un cadre pour que les professionnels puissent travailler en harmonie avec les représentants des pouvoirs publics. L'accès aux marchés publics semble prioritaire aujourd'hui mais ne constitue qu'une partie de ce qui pourrait alimenter un dispositif de régulation du marché.

Association internationale des libraires francophones | AILF
contact@librairesfrancophones.org
www.librairesfrancophones.org
https://www.facebook.com/ailf.libraires/

Association Afrilivres
contact@afrilivres.net
www.afrilivres.net
https://www.facebook.com/Afrilivres/

Alliance internationale des éditeurs indépendants | AIEI
equipe@alliance-editeurs.org
www.alliance-editeurs.org
Facebook / Twitter / Youtube / Instagram

Cette formalisation pourrait à terme enrichir un projet de loi sur le livre et une réflexion plus globale sur différents secteurs : création, production, diffusion, distribution, conservation, développement de la lecture, conservation et patrimoine, référencement et défense du droit d'auteur, formation initiale et continue des acteurs, soutien à l'émergence d'acteurs locaux, procédures d'appels d'offres de livres, etc.
La mise en place de groupes de travail locaux avec des associations de professionnels et des représentants d'institutions peut agir dans ce sens.
Il s'agit ici de reconnaître les lois et pratiques courantes régissant le métier du livre en Afrique lorsque celles-ci sont formalisées mais aussi de proposer des nouvelles pratiques et manières de travailler susceptibles d' améliorer la chaîne du livre en Afrique.

Un document complémentaire de la charte interprofessionnelle

Cette charte est complémentaire de la charte interprofessionnelle entre éditeurs et libraires africains et des chartes et déclarations précédentes. (liens ci-dessous)

Evolutive, elle exprime la nécessité d'une vision complémentaire et solidaire pour la promotion de la *bibliodiversité* : les libraires et éditeurs fondent avant tout leurs relations commerciales sur des valeurs communes qu'ils défendent et promeuvent : en effet, ils sont des acteurs culturels et sociaux fondamentaux pour l'information, la formation, l'émancipation des personnes et l'ouverture à la pensée critique.
Les deux chartes s'inscrivent dans le prolongement des travaux, réflexions et plaidoyers portés par plusieurs collectifs professionnels, qu'ils soient nationaux (associations nationales de libraires, d'éditeurs…), régionaux (Afrilivres par exemple) ou internationaux (Association internationale des libraires francophones, Alliance internationale des éditeurs indépendants…).

Association internationale des libraires francophones | AILF
contact@librairesfrancophones.org
www.librairesfrancophones.org
https://www.facebook.com/ailf.libraires/

Association Afrilivres
contact@afrilivres.net
www.afrilivres.net
https://www.facebook.com/Afrilivres/

Alliance internationale des éditeurs indépendants | AIEI
equipe@alliance-editeurs.org
www.alliance-editeurs.org
Facebook / Twitter / Youtube / Instagram

Engagements des professionnels locaux vis-à-vis des commanditaires institutionnels locaux

Engagements des éditeurs

- Les éditeurs s'engagent à respecter les documents issus de collectifs professionnels nationaux ou régionaux tels que la charte de l'OMEL et d'autres documents à venir
- Les éditeurs se conforment au cadre légal et aux usages interprofessionnels courants concernant et régissant la propriété intellectuelle, les conditions commerciales, les défauts de paiement, les règlements des différends, et d'autres dispositifs agissants / favorables au respect du secteur économique et l'industrie du livre et de la chaîne du livre en particulier.
- Les éditeurs s'engagent au respect du droit d'auteur et d'autres dispositifs légaux nationaux ou régionaux favorables à la reconnaissance et la promotion de la créativité et l'amélioration de revenue des écrivain.e.s, créateurs et créatrices.
- Les éditeurs s'assurent, ou auprès de son distributeur, que les libraires jouissent, sans discrimination, de conditions commerciales justes et équitables selon les règlements légaux du pays, tel que les conditions de remises et l'approvisionnement efficace des libraires ou distributeurs.

Engagements des libraires

- Les libraires s'engagent à respecter la charte du libraire francophone
- Le regroupement de plusieurs librairies d'un même pays ou d'une même sous-région peut représenter un atout dans l'obtention d'un marché.
- Des services particuliers peuvent être mis en avant dans l'offre du libraire :

¬ un personnel compétent et formé dédié à l'accueil des professeurs/bibliothécaires et au suivi des commandes,
¬ des possibilités d'animations dans les classes ou dans les bibliothèques,
¬ l'organisation de clubs de lecture, d'animations hors les murs,
¬ des promotions à travers les réseaux sociaux,
¬ des dépôts de livres pour permettre la sélection, le choix et le retrait immédiat d'ouvrages en magasin

Association internationale des libraires francophones | AILF
contact@librairesfrancophones.org
www.librairesfrancophones.org
https://www.facebook.com/ailf.libraires/

Association Afrilivres
contact@afrilivres.net
www.afrilivres.net
https://www.facebook.com/Afrilivres/

Alliance internationale des éditeurs indépendants | AIEI
equipe@alliance-editeurs.org
www.alliance-editeurs.org
Facebook / Twitter / Youtube / Instagram

Engagements des institutionnels vis-à-vis des professionnels du livre locaux

- Les commanditaires doivent privilégier les commandes auprès des acteurs locaux dans le respect de la chaîne du livre en priorisant les productions éditoriales locales et particulièrement les acteurs qui adhèrent aux chartes d'engagements liées à leur profession (Charte OMEL, charte AILF).
- Les commanditaires soutiennent les associations représentatives des acteurs de la chaîne du livre notamment contre la contrefaçon.
- Les commanditaires doivent dans la mesure du possible segmenter les marchés publics pour répartir équitablement les sommes selon le contexte économique de chaque pays.
- Les commanditaires veillent à minimiser l'empreinte carbone générée par leurs commandes de livres en privilégiant des modes de transport moins polluants et des commandes auprès d'acteurs locaux.
- Les commanditaires locaux encouragent les co-éditions locales (en diminuant taxes et tirages, en finançant les porteurs de projets et les co-éditions internationales, selon les cas).

Documents de référence

- Programme et participants, Rencontres entre acteurs francophones de la chaîne du livre d'Afrique subsaharienne des 7,8 et 9 juillet 2021
- Compte-rendu, Rencontres entre acteurs francophones de la chaîne du livre d'Afrique subsaharienne des 7,8 et 9 juillet 2021
- Charte des libraires francophones de l'AILF
- Charte des professionnels de l'édition et code éthique au Mali, réalisée par l'Organisation malienne des éditeurs de livres (OMEL) sur le site de l'AIEI
- Repenser le don de livres, article de Kidi Bebey sur les impacts du don de livres en Afrique, dans Le Monde Afrique en date du 26 avril 2018, en ligne sur le site de l'AIEI

Association internationale des libraires francophones | AILF
contact@librairesfrancophones.org
www.librairesfrancophones.org
https://www.facebook.com/ailf.libraires/

Association Afrilivres
contact@afrilivres.net
www.afrilivres.net
https://www.facebook.com/Afrilivres/

Alliance internationale des éditeurs indépendants | AIEI
equipe@alliance-editeurs.org
www.alliance-editeurs.org
Facebook / Twitter / Youtube / Instagram

ADHEREZ !

Vous êtes en accord avec les principes énoncés par cette charte ? Elle a besoin de votre adhésion pour relever son ambition de consolider des relations de confiance entre libraires et éditeurs.
C'est pourquoi nous vous proposons d'y adhérer en cliquant ici
Il vous est possible de signer en tant que collectif ou à titre individuel.

COMITE DE SUIVI DES RENCONTRES DE JUILLET 2021

COLLECTIFS PORTEURS DU PROJET

- Afrilivres
- Alliance internationale des éditeurs indépendants (AIEI)
- Association internationale des libraires francophones (AILF)

ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES

- Association des libraires du Bénin
- Association des libraires et détaillants de Côte d'Ivoire
- Association des libraires du Niger
- Francophonie Sans Frontières, Bénin

EDITEURS

- Amalion, Sénégal
- Presses Universitaires d'Afrique, Cameroun

LIBRAIRIES

- Clair Afrique, Sénégal
- La Farandole des livres, Niger
- Vents du Sud, Mauritanie
- Librairie de France, Côte d'Ivoire